

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parc éolien de saint Mard en Charente maritime  
**De :** Séverine Centre LUXO Surgères <severineluxosurgeres@sfr.fr>  
**Date :** 06/11/2018 12:55  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Madame la commissaire  
enquêteur,

De Séverine LALOT  
BEL AIR  
17700 Surgères

Pourquoi soutenir le projet éolien de Saint Mard ? D'une part, ce projet est une  
continuité cohérente de ce qui est déjà en place. Cela permettra d'augmenter sa  
capacité de production électrique tout en effieience puisqu'il s'agit d'augmenter  
quelque chose d'existent. L'implantation prévue est loin des habitations.  
Aussi, l'énergie éolienne est une énergie totalement propre, réversible est sure.  
Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface  
redeviendra cultivable. Cette énergie participe grandement à l'autonomie  
énergétique du pays en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à  
l'approvisionnement en ressources fossiles. Extrêmement inquiète de la santé de nos  
usines nucléaires dont l'une à moins de 100 km, je ne peux que soutenir des projets  
qui pourraient permettre de fermer rapidement des usines dangereuses. Pas la peine  
de rappeler les catastrophes déjà arrivées et des dégâts sur l'environnement et la  
population pour des centaines d'années.  
Économiquement c'est une des énergies les moins chères à produire.  
Sans compter l'impact économique locale et sur l'emploi que cette filière apporte.  
Compte tenu du contexte actuel et du bassin de l'emploi sinistré.

Enfin, notre région et loin de remplir l'objectif attribué par le grenelle de  
l'environnement qui incite nouvelle Aquitaine pour 3000 MW à 2020. Or, dans les 15  
dernières années' seuls 900 MW ont été construits.

Alors pourquoi s'opposer à un tel projet ? Pour m'a part, je le soutiens.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma réponse à cette  
enquête et de tenir compte de mon point de vue au soutien du projet éolien de saint  
Mard.

Cordialement  
Séverine LALOT

Envoyé de mon iPad

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet éolien de Saint Mard à l'intention de Mr le commissaire enquêteur .  
**De :** earldelageres@sfr.fr  
**Date :** 06/11/2018 15:59  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour .

Quelques arguments me poussent à être pour l'implantation d'éoliennes à proximité de Saint Mard : déjà il s'agit d'un agrandissement d'un site existant et non de la création d'un nouveau . Également , l'éolien est une alternative au nucléaire . De plus , c'est une énergie de proximité , économique , et propre (pas de ressources d'origine fossile ) , permettant d'alimenter des entreprises ou 3400 ménages par éolienne .

Cordialement .

Sylvain Lalot pour l'Earl De La Gères

Bel Air

17700 Surgères

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique Par éolien de Saint Mard

**De :** Daniel ROBERT <daniel.robert0058@orange.fr>

**Date :** 07/11/2018 06:11

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

> Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis Maire de la Commune d'Availles-Thouarsais où un parc de 10 éoliennes a été construit il y a 2 ans. Ce projet a été initié il y a de nombreuses années et je salue le travail de la société Volkswind qui a développé avec nous, construit et maintenant exploite notre parc éolien.

J'ai personnellement de fortes convictions en faveur d'une transition énergétique qui ne peut qu'améliorer notre avenir

D'autres parcs éoliens existent aux alentours de ma commune, et avec l'appui et la volonté des élus locaux, des projets d'extension de ces parcs développés par Volkswind sont en cours d'instruction. Ceci témoigne de la bonne intégration des parcs éoliens, et du bon retour d'expérience ressenti par une grande majorité de la population.

J'ai pris connaissance du projet de la ferme éolienne actuellement en enquête publique et je tiens à apporter mon témoignage et mon soutien à ce projet

>>

>> Veuillez agréer Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées

>>

>> Daniel ROBERT

>>

>> Maire d'Availles-Thouarsais

>> Deux Sèvres

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien de Saint Mard.  
**De :** "Bertrand DEVINEAU" <devineau.bertrand@orange.fr>  
**Date :** 07/11/2018 15:21  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Objet :**

Projet éolien de Saint Mard.

A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur.

Je soussigné M DEVINEAU Bertrand maire de Saint Martin Les Melle 79500.

J'ai connaissance du projet de parc éolien sur le site de Saint Mard.

<http://parc-eolien-saint-mard.fr/>

Je souhaite apporter mon témoignage sur l'exemplarité du projet porté sur notre commune par la société Wolkswind qui a vu le jour il y a maintenant déjà presque 10 ans.

Le projet concernait la pose de 6 éoliennes de 2 MW chacune.

Le porteur de projet a fait preuve d'un véritable professionnalisme dans l'exécution de ce dossier.

Comme il se doit les réunions publiques ont eu lieu et une totale transparence a été de mise vis-à-vis de notre population locale et périphérique.

Lors de la réalisation des travaux une attention particulière a été apportée pour que nos entreprises locales puissent apporter leur propre compétence liées à leur métier.

L'exécution des travaux a été respectueuse de notre environnement et les voiries furent remises en l'état.

La ferme éolienne a pris toute sa place dans notre environnement et les riverains sont à ce jour dans une acceptation globale de cette réalisation.

Pour conclure je tiens à souligner la qualité relationnelle avec les équipes en charge de ces dossiers.

Fait à St Martin les Melle le 7 novembre 2018.

Le Maire

Bertrand DEVINEAU



**Sujet :** [INTERNET] ferme éoliennes  
**De :** Jacky Joselon <calci-aire@wanadoo.fr>  
**Date :** 07/11/2018 15:41  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

étant Président de l'association de parapente CALCI-AIRE

je soutien les projets Éoliens

Et pour notre sports il est d'aucune gêne

--

Jacky Joselon

[INTERNET]

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Robert Fievre <rofievre79@gmail.com>

**Date :** 07/11/2018 19:45

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Soutient total au projet de ferme éolienne de saint mard

**Sujet :** [INTERNET] ferme éolienne de St -Mard  
**De :** - SCEA DE BOIS VERT <boisvert.sarlmensen@orange.fr>  
**Date :** 07/11/2018 20:38  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter un soutien au projet de ce nouveau parc éolien.  
Il est très important de multiplier les sources d'approvisionnements énergétiques. L'éolien n'est pas le remède miracle mais il a l'avantage de faire partie des différentes solutions afin de lutter contre le dérèglement climatique et pour l'indépendance énergétique de notre pays.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mon opinion.

Cordialement

M Mensen

Boisvert

16700 TAIZE-AIZIE

**Sujet :** [INTERNET] Projet éoliens-enquête publique  
**De :** Mairie de Lusseray <mairie-lusseray@paysmellois.org>  
**Date :** 08/11/2018 10:12  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Courrier en pièce jointe.

Cdt

Mairie de Lusseray

— Pièces jointes : —

---

DOC081118.pdf

30 octets



# MAIRIE DE LUSSERAY

---

3 rue de la Mairie  
79170 LUSSERAY  
Tél 09 66 00 86 98 fax 05 49 07 58 07  
mairie-lusseray@paysmellois.org

Je soussigné Monsieur François DURGAND, Maire de LUSSERAY (79), atteste que la Société VOLKSWIND France SAS a conçu et réalisé sur le territoire de notre Commune un projet éolien.

L'entreprise a assuré l'ensemble des opérations suivantes avec sérieux, rigueur, professionnalisme et détermination

- Développement du projet éolien (étude environnementale, acoustique et paysagère) ;
- Autorisations administratives ;
- Investissements financiers ;
- Maîtrise d'œuvre et construction du parc éolien

Notre municipalité a été consultée dès le début du projet et une concertation a été mise en place par VOLKSWIND avec les élus et la population locale.

La construction du parc éolien s'est terminée en août dernier ; il est composé de 7 éoliennes (dont 4 sont implantées sur le territoire de LUSSERAY) de 2 MW, soit une puissance totale 14 MW.

Je tiens à remarquer que les retombées économiques pour les entreprises locales ont été importantes (bétons, entreprises de BTP, restauration et hébergement, ...) et

Toutes ses compétences et son savoir-faire, montrent que VOLKSWIND est une entreprise ayant de grandes capacités. Je lui souhaite bon vent !

Fait à Lusseray, le ...8... Novembre...2018 pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire

*F. Durgand*

